



Les échos du Fret



Air France



La défiance au cœur du social : aucun vote favorable au projet de GPEC « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences »

Informations mensuelles d'air France Cargo

La sécurité des vols

Focus lithium : le plan d'action est toujours en cours avec un objectif : aller plus loin dans la recherche de la maîtrise du risque des conséquences de « l'emballage du lithium ».

Pour ce faire, la Direction annonce après les Firebags, la réception prochaine d'une dizaine d'AKEs anti-feu de deux catégories différentes en test. Elle indique également avoir constaté la nécessité d'améliorer sa communication interne et externe sur la thématique.

Le projet de création d'un poste transverse DGO-CARGO sur la thématique du lithium sous toutes ses formes transportables, fait partie de ce plan d'action.

Contributions et recettes

- Un mois de mars excellent à hauteur de 156 millions
- Une offre en très forte augmentation
- Une activité revenue avant COVID
- Un YIELD double globalement
- Une ligne carburant toujours en rouge
- Une surcapacité sur les Antilles
- Un coût mini cargo moindre que les autres mois

Cargo FF : un réseau sans mini cargo

Le réseau pax est reparti ce qui nous permet de remplir à nouveau les soutes pax, ce qui se traduit par

- Une augmentation de capacité sur US de + 20%,
- Une capacité stable sur l'Afrique
- Un manque de capacité sur l'Asie
- FF sortie chantier prévue 5 mai

Confirmation de la commande des 4 avions A350 avec option (restant convertibles en avion pax jusqu'à avril 2024). La signature du contrat est prévue mi 2027 avec Airbus et Rolls-Royce
L'arrivée est prévue à partir de mi 2027 à raison de 1 par trimestre

Indicateurs

- L'effectif continue à baisser, accompagné d'une forte utilisation de la MOE
- Une performance mitigée. Augmentation de la part du vrac de l'ordre de 20% depuis Mars.
- Un taux de palettes débarquées important pour causes diverses.

→ **700 AKEs sont attendus pour aider à passer la charge de cet été.**

Nos réactions :

La transformation du Cargo se poursuit grâce aux efforts consentis par les salariés, malgré des conditions de Qualité de Vie au Travail de plus en plus dégradées ; *L'exceptionnel devenant la Norme.*

La CFE-CGC alerte

→ Sur la récurrence des événements Sécurité des vols et demande les impacts des événements SDV qui ont eu lieu ces derniers mois.

→ Sur les moyens donnés pour traiter la SDV et son analyse systémique, ainsi que le non-volume des événements SDV non remontés.

→ Sur la répartition de la cause d'utilisation de la Moe, ainsi que son nombre ...

CFE-CGC Air France

Roissypôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org





Les échos du Fret



Air France

Consultation du CSEE AF Cargo, sur la déclinaison du projet d'orientations stratégiques d'Air France et de leurs conséquences pour l'établissement en termes de GPEC et d'orientations sur la formation professionnelle.

GPEC pas de chèque en blanc à la Direction

Nos réactions :

La CFE-CGC a voté contre le projet d'orientations stratégiques et sur la formation d'Air France.

En effet la stratégie affichée reprend les éléments du projet post PDV (Sous-traitance, digitalisation, réorganisation et transformation des métiers...) **mais** n'apporte aucun élément concernant le positionnement d'Air France Cargo, notamment vis-à-vis des concurrents qui arrivent sur le marché (ex : CGA CGM), permettant ainsi d'avoir une vision claire de la hauteur de la marche à franchir.

Une GPEC qui fait l'impasse sur la Formation :

Dans un contexte de besoins en ressources d'expertises internes pour gagner en maîtrise de nos prestataires, de fiabiliser nos équipements et moyens, mais également de mobilités, le plan de formation dressé par l'Entreprise est pourtant réduit de manière drastique.

Cette réduction, contraire à tout bon sens, **met à mal l'employabilité du salarié**, le transformant de fait en **une variable sans complexité**, pouvant être remplacé à tout moment.

Ce choix de modèle économique et social de l'Entreprise, se retrouve sur l'ensemble des secteurs qui la composent, fait confirmé par le rapport d'expertise Syndex qui a auditionné la Direction sur ses orientations stratégiques et de formation.

Ce choix stratégique interroge. Comment peut-elle capitaliser sur le développement de Transavia en abandonnant tout investissement sur la formation et le développement des compétences des siens ?

Pour toutes ces raisons, **la CFE CGC** se fondant sur son travail d'analyse et d'expertise de la situation, prenant en compte les différents échanges sur le sujet avec la Direction, et se positionnant en garant du mandat que les salariés lui ont confié, **a voté contre**.

La CFE CGC renvoie l'Entreprise à son obligation légale :

L'employeur a une obligation générale de former ses salariés (article L 6321-1 du Code du travail). « Il doit *s'assurer de leur adaptation à leur poste de travail, veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations* »

Votre équipe de la CFE-CGC Cargo



Adhésion ;-)

CFE-CGC Air France

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org

